



Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle
des Jeunes diplômés



ENQUÊTE AFIJ
« UN AN APRÈS »
PARCOURS DE JEUNES, DIPLÔMÉS EN 2010,
À SEPTEMBRE 2011

 Synthèse p.3

 Jeunes en emploi à fin septembre 2011 p.6

 Jeunes sans emploi à fin septembre 2011 p.15

 Communiqué de presse p.18

ZOOM

Éléments de contexte

Nombres d'offres pour jeunes diplômés : stabilité sur les trois premiers trimestres 2011 avec un bon début d'année et une baisse sur le troisième trimestre

Le nombre d'offres pour jeunes diplômés a été stable, par rapport aux trois premiers trimestres 2010, avec un bon début d'année et une nette baisse sur le troisième trimestre.

Sur les trois premiers trimestres de l'année 2011, les nombres d'offres de contrat en alternance et d'emploi sont du même ordre qu'en 2010, avec une évolution de -2%.

Nous constatons deux mouvements croisés :

- Au premier semestre 2011, les offres d'emploi ont augmenté de 29% ; pour baisser de 38% au troisième trimestre 2011 (-42% pour le mois de septembre).
- Au premier semestre 2011, les offres de contrat d'alternance ont diminué de 19% ; pour augmenter de 63% au troisième trimestre 2011.

Le nombre des CDI a progressé (+69%) tandis que parallèlement s'est réduite la part des CDD (-44%) et CTT (-57%). La qualité des contrats de travail proposés s'est améliorée.

Méthodologie

Enquête réalisée fin septembre 2011 à partir d'un échantillon représentatif de 964 inscrits de l'AFIJ diplômés en 2010.

L'échantillon est composé de 75% de femmes et de 28% d'hommes. La répartition des jeunes par niveau de diplômé est de : 19% de BTS/DUT, 18% de Licence, 6% de Master 1 (bac+4), 56% de Master 2 (bac+5) et 1% de Docteurs.

80% d'entre eux ont obtenu leur diplôme depuis au moins 1 an (la plupart des diplômés ont été obtenus entre juin et octobre 2010)

SYNTHÈSE

L'AFIJ réalise chaque année deux enquêtes auprès de ses inscrits diplômés l'année précédente afin de connaître leur situation professionnelle. Cela permet d'analyser les parcours d'entrée dans la vie active des jeunes durant l'année qui suit l'obtention de leur diplôme (à 6 mois et à 1 an).

Cette méthode est complémentaire des enquêtes qui peuvent être menées à plus long terme (30 mois pour les universités ou 5 ans pour le CEREQ) et qui mesurent plus spécifiquement l'insertion durable dans l'emploi. Par ailleurs, cette enquête se distingue par la diversité des publics qu'elle concerne. En effet, elle aborde la situation des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur tous niveaux confondus (bac+2 au doctorat) permettant ainsi de nuancer les résultats par filière.

Cette enquête a été transmise à 7 063 jeunes inscrits à l'AFIJ qui ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur en 2010 (tous niveaux) et qui sont en emploi ou en recherche d'emploi. Les jeunes diplômés en 2010 qui poursuivent leurs études ne sont pas concernés tout comme les jeunes en échec universitaire qui n'ont validé aucun diplôme de l'enseignement supérieur. Les jeunes ciblés par l'enquête ont reçu un message électronique avec un lien leur permettant de répondre à l'enquête en ligne.

Les résultats de cette enquête sont basés sur un échantillon représentatif de réponses collectées fin septembre 2011.

Une amélioration de l'accès au premier emploi des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur

86% des jeunes diplômés ont occupé un emploi durant l'année qui a suivi l'obtention de leur diplôme. En septembre 2011, « un an après » :

- ✓ **58% des jeunes, diplômés en 2010, sont en emploi (55% l'an passé).**

Parmi eux, 79% sont en emploi durable (CDI OU CDD ou CTT plus de 6 mois) tandis que 21% sont en contrat court : CDD ou CTT de moins de 6 mois.

- ✓ **42% des jeunes, diplômés en 2010, sont sans emploi (45% l'an passé).**

Parmi eux, les deux tiers ont occupé un emploi à durée déterminée depuis l'obtention de leur diplôme. Un tiers des jeunes sans emploi n'a occupé aucun emploi depuis l'obtention du diplôme.

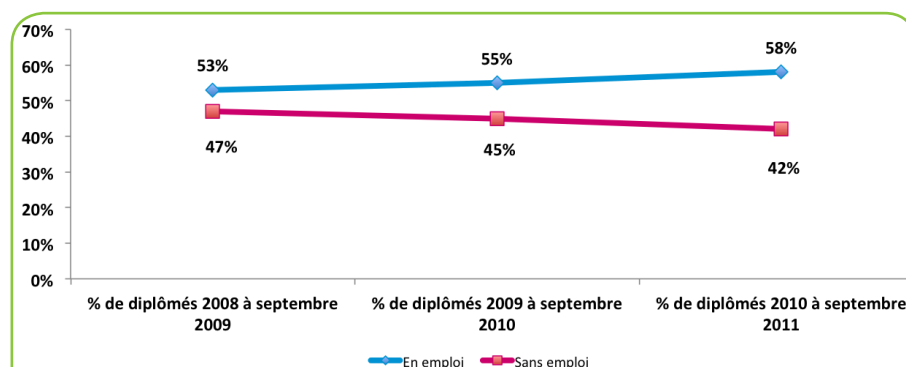
ÉVOLUTION DES TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DES JEUNES, DIPLÔMÉS EN 2010, ENTRE AVRIL ET SEPTEMBRE 2011

Situation en septembre 2011	% de jeunes diplômés en 2010
En emploi	58%
Sans emploi	42%

Situation en avril 2011	% de jeunes diplômés en 2010
En emploi	43%
Sans emploi	57%

La situation des jeunes, diplômés en 2010, s'est améliorée entre avril et septembre 2011. Le temps joue en faveur du taux d'accès à l'emploi mais la progression reste lente puisqu'un an en moyenne après l'obtention du diplôme, 42% des jeunes sont encore sans emploi.

ÉVOLUTION DES TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DES JEUNES, DIPLÔMÉS EN 2010, ENTRE AVRIL ET SEPTEMBRE 2011



« Une lente amélioration des conditions d'accès à l'emploi. »

Situation	% de diplômés 2010 à septembre 2011	% de diplômés 2009 à septembre 2010	% de diplômés 2008 à septembre 2009
En emploi	58%	55%	53%
Sans emploi	42%	45%	47%

L'évolution sur trois ans (sur la base du même questionnaire, réalisé à la même période) laisse apparaître une lente amélioration des conditions d'accès à l'emploi entre les diplômés 2008, 2009 et 2010, « un an après la fin de leurs études ».

DÉTAIL DE LA SITUATION À SEPTEMBRE 2011

Détail de la situation à septembre 2011	Jeunes diplômés 2010
En emploi durable (en CDI ou CDD/CTT ≥ 6 mois)	46%
En CDD ou CTT de moins de 6 mois (dont alternance)	12%
Ayant occupé un emploi mais sans emploi au moment de l'enquête	28%
N'ayant occupé aucun emploi depuis l'obtention de leur diplôme	14%

Si 86% des jeunes ont occupé un emploi dans l'année qui suit la fin de leurs études, 42% sont sans emploi un an en moyenne après l'obtention de leur diplôme.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION DÉTAILLÉE DES JEUNES UN AN APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME

Détail de la situation	Diplômés 2010 à sept 2011	Diplômés 2009 à sept 2010	Diplômés 2008 à sept 2009
En emploi durable (CDI ou CDD/CTT ≥ 6 mois)	46%	40%	34,5%
En CDD ou CTT de moins de 6 mois	12%	15%	18,5%
Ayant occupé un emploi mais sans emploi au moment de l'enquête	28%	29%	30%
N'ayant occupé aucun emploi depuis l'obtention de leur diplôme	14%	16%	17%

QUALITÉ DES EMPLOIS

Situation à septembre 2011		Jeunes diplômés 2010
Sans emploi		42%
En emploi à temps partiel	Subi	5%
	Choisi	1%
En emploi à temps plein		52%

Situation à septembre 2011		Jeunes diplômés 2010
En emploi		58%
Sans emploi mais ayant occupé un ou des emplois depuis l'obtention du diplôme d'une durée cumulée de :	Plus de 6 mois	6%
	3 à 6 mois	11%
	Moins de 3 mois	11%
Sans emploi et n'ayant occupé aucun emploi depuis l'obtention du diplôme		14%

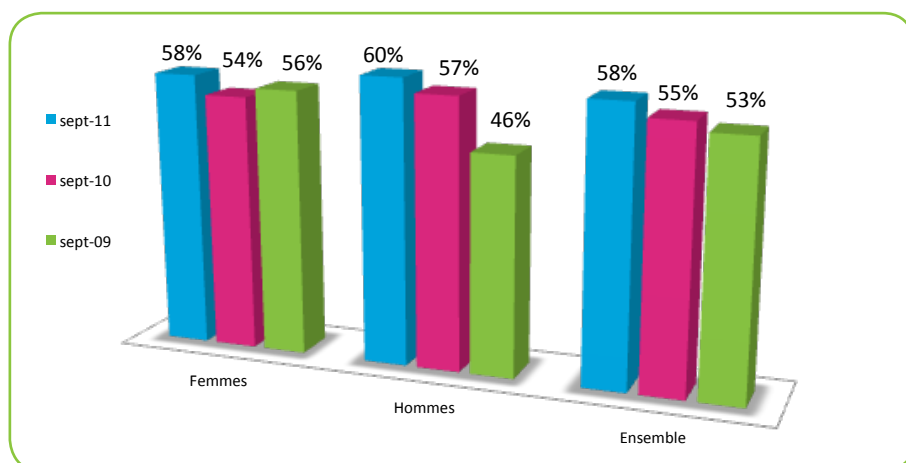
Une part des jeunes ayant occupé un emploi durant cette année bénéficie d'une indemnisation chômage.

Les premiers résultats de cette enquête illustrent :

- ✓ d'une part, **une certaine amélioration des parcours d'insertion professionnelle** entre les diplômés 2009 et les diplômés 2010, avec toutefois des inégalités selon les profils (tendance conjoncturelle). L'entrée dans la vie active apparaît toujours longue : 42% des jeunes sont sans emploi et 12% en contrat court.
- ✓ d'autre part, **ils confirment la persistance du caractère non linéaire des parcours d'insertion** de la majorité des jeunes diplômés qui alternent des périodes d'emploi et des périodes de chômage avant d'accéder à l'emploi stable (élément structurel).

JEUNES EN EMPLOI À FIN SEPTEMBRE 2011

Taux d'accès à l'emploi par genre



En 2011, parmi les jeunes ayant eu accès à un emploi (43% du panel), le taux par genre est de 45% pour les femmes et 39% pour les hommes.

58% des jeunes, diplômés en 2010, sont en emploi en septembre 2011 (contre 55% en septembre 2010) ; ce taux est respectivement de 58% pour les femmes et 60% pour les hommes.

Taux d'accès à l'emploi par niveau de formation

	Diplômés 2010 à sept 2011	Diplômés 2009 à sept 2010	Diplômés 2008 à sept 2009
Bac+2 : BTS ou DUT	52%	48%	48%
Bac+3 : Licence	57%	56%	56%
Bac+4 : Master 1	50%	41%	59%
Bac+5 : Master2	63%	58%	53%
Docteurs	NS	NS	NS
Ensemble	58%	55%	53%
Evolution par rapport à l'année précédente	+3	+2	

• Les Bac+5 accèdent plus facilement à un emploi

Les taux d'accès à l'emploi diffèrent selon le niveau de diplôme obtenu avec un meilleur accès à l'emploi des sortants à bac+5 et une difficulté plus prononcée pour les titulaires de Master 1/ bac+4 par rapport à la moyenne.

Effectifs de la structure d'embauche

Effectifs (hors fonction publique)	Diplômés 2010 à sept 2011	Diplômés 2009 à sept 2010	Diplômés 2008 à sept 2009
Moins de 20	27%	34%	28%
De 20 à 199	32%	30%	39%
Plus de 200	41%	36%	33%

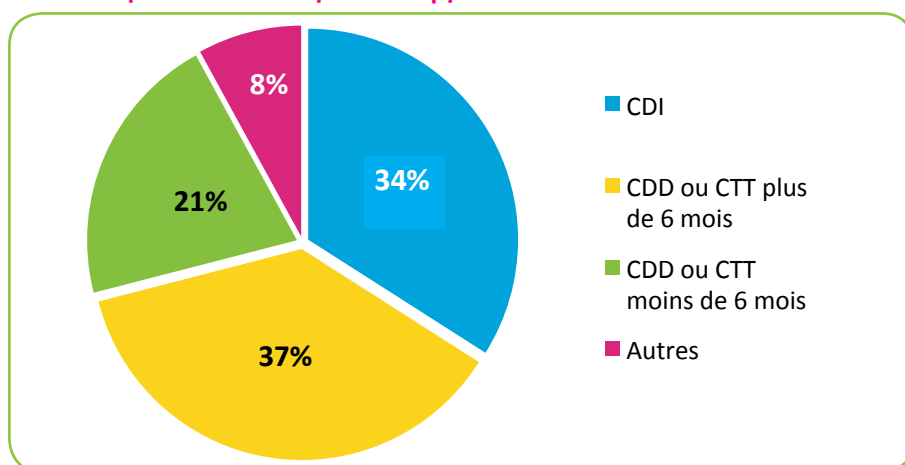
- La majorité des embauches se fait dans des structures de moins de 200 salariés

59% des jeunes diplômés en 2010 occupent un emploi dans une structure de moins de 200 salariés. Toutefois, la part des jeunes qui ont trouvé un emploi dans une structure de plus de 200 salariés est en constante augmentation depuis 2009.

“ La majorité des embauches se fait dans des structures de moins de 200 salariés. ”

QUALITÉ DE L'EMPLOI

Répartition par type de contrats



- Les emplois durables à l'honneur

Les postes occupés sont majoritairement des emplois durables à 71% avec 34% de CDI et 37% des CDD/CTT de 6 mois et plus.

Les contrats en alternance sont intégrés dans la rubrique CDD de plus de 6 mois. Ils représentent un peu plus de 4% des solutions d'accès à l'emploi trouvées par les jeunes diplômés en 2010 (soit +1 point par rapport à 2010 ou 2009).

“ La même enquête réalisée en 2010 mettait en évidence 29% de CDI (31% en 2009). ”

ÉVOLUTION DE 2009 À 2011

Nature du contrat	Sept 2011	Sept 2010	Sept 2009
CDI	34%	29%	31%
CDD ou CTT plus de 6 mois	37%	43%	37%
CDD ou CTT moins de 6 mois	21%	19%	26%
Autres	8%	9%	6%

“ Les CDI regagnent du terrain. ”

Même si le taux d'accès à un emploi stable (CDI ou CDD/CTT d'une durée supérieure ou égale à 6 mois) est identique à celui constaté en septembre 2010, on note une amélioration de la nature du contrat puisque la part de jeunes en CDI a augmenté de 5 points par rapport à septembre 2010 au détriment de la part des CDD/CTT de plus de 6 mois.

■ Répartition par niveau de responsabilité

Les postes obtenus par ces jeunes sont les suivants :

Type de poste	Diplômés 2010 à sept 2011	Diplômés 2009 à sept 2010	Diplômés 2008 à sept 2009
Postes de cadre	23%	23%	21%
Postes d'encadrement	14%	16%	16%
Poste avec évolution	32%	31%	31%
Poste sans évolution	32%	30%	31%

• Relative stabilité des jeunes diplômés accédant à un statut cadre

La proportion de jeunes diplômés accédant à un statut cadre est relativement stable. La proportion des postes à responsabilités (cadres et postes d'encadrement) a diminué de 2 points par rapport à 2010 et retrouve le niveau de 2009. Le poste occupé reste pour 32% d'entre eux sans aucune perspective d'évolution soit une augmentation de 2 points par rapport à 2010.

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ DU POSTE EN FONCTION DU NIVEAU DE DIPLÔME

	Poste sans évolution non cadre	Poste avec évolution non cadre	Poste d'encadrement	Poste cadre
BTS – DUT bac+2	22%	24%	8%	0%
Licence – bac+3	27%	21%	17%	2%
Master 1 – bac+4	6%	5%	6%	1%
Master 2 – bac+5	44%	47%	69%	95%
Doctorat	0%	1%	0%	2%

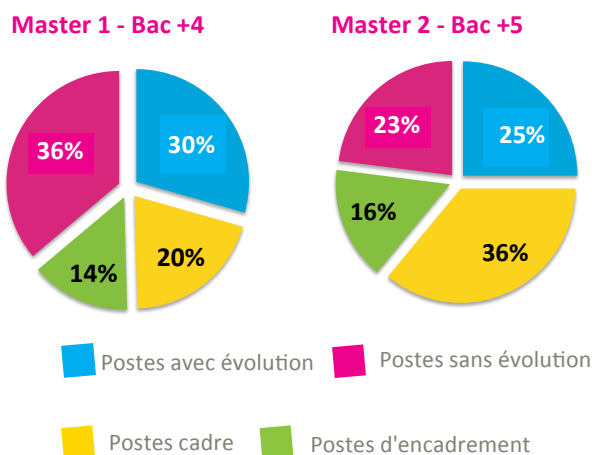
“ 95% des jeunes accédant à un statut cadre ont un Master 2 / bac+5 ”

Les postes cadres sont occupés dans 95% des cas par des diplômés de Master 2 / bac+5. Les postes d'encadrement sont occupés pour 69% d'entre eux par des Master 2 / bac+5.

QUI ACCÈDE À UN POSTE CADRE ?

	Poste avec évolution	Poste cadre	Poste d'encadrement	Poste sans évolution	Total
BTS – DUT – bac +2	48%	0%	7%	44%	100%
Licence – bac+3	36%	2%	13%	48%	100%
Master 1 – bac+4	35%	24%	17%	43%	100%
Master 2 – bac+5	25%	36%	16%	23%	100%
Ensemble	31%	23%	14%	32%	100%

“ Seuls 36% des Master 2 / bac+5 accèdent à un statut cadre. ”



Seulement un peu plus d'un tiers des Master 2/Bac+5 et un quart des Master 1/Bac+4 accèdent à un emploi cadre.

23% des diplômés 2010 en emploi occupent un emploi cadre (10% de l'ensemble des diplômés 2010 inscrits à l'AFIJ).

Il est important de noter que près de la moitié des titulaires d'un diplôme de niveau bac+3 occupent un poste sans aucune perspective d'évolution.

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ DU POSTE EN FONCTION DE LA FILIÈRE DE FORMATION

Type d'établissement	Filière	Poste cadre	Poste d'encadrement	Poste avec évolution	Poste sans évolution	Total
IUT — STS	Industriel	0%	5%	53%	42%	100%
	Tertiaire	3%	9%	51%	37%	100%
Université	Droit - Sciences éco-AES - Gestion	21%	17%	34%	28%	100%
	Lettres - Sciences humaines	16%	18%	28%	38%	100%
	Sciences exactes	35%	11%	22%	32%	100%
Écoles	De commerce	34%	20%	29%	17%	100%
	D'ingénieurs	67%	17%	7%	9%	100%
	Ensemble	23%	14%	31%	32%	100%

• Les jeunes diplômés issus des écoles d'ingénieurs occupent plus souvent des postes de cadre

Le taux d'accès à un emploi cadre varie selon le type de formation. Le taux d'accès à un emploi cadre peut varier de 34% à 67% pour les jeunes diplômés issus d'écoles d'ingénieur ou de commerce et de 16% à 35% pour les jeunes diplômés issus de filières universitaires.

Par exemple, 16% des diplômés universitaires issus des filières LSH occupent un emploi cadre contre 35% des diplômés universitaires en sciences exactes.

Adéquation projet / emploi

Comme en 2010, **seulement la moitié des jeunes en emploi déclare occuper un emploi en adéquation avec leur projet professionnel**. Parmi eux, 46% des femmes occupent un emploi en adéquation avec leur projet contre 56% des hommes.

Adéquation projet / emploi	Ensemble
Adéquation	49%
Adéquation moyenne	37%
Inadéquation	14%

Comme en 2010, **seulement la moitié des jeunes en emploi déclare occuper un emploi en adéquation avec leur projet professionnel**.

Taux de jeunes occupant un emploi d'attente

Emploi d'attente	Sept 2011	Sept 2010	Sept 2009
Femmes	53%	53%	50%
Hommes	44%	41%	40%
Ensemble	50%	49%	53%

- Un taux d'emploi d'attente relativement stable

Le taux d'accès à l'emploi des jeunes diplômés s'est amélioré mais parallèlement **les jeunes sont toujours aussi nombreux à déclarer occuper un emploi d'attente (+1 point)**.

50% des jeunes en situation d'emploi déclarent occuper un emploi d'attente

Salaire d'embauche

Parmi les jeunes qui travaillent à temps complet, **41% perçoivent une rémunération brute mensuelle inférieure à 1 600 €**.

41% des jeunes qui travaillent à temps complet ont une rémunération brute annuelle inférieure à 19 200 €

Temps de travail

- Les temps de travail en amélioration

La qualité des emplois obtenus s'est améliorée en ce qui concerne le temps de

Temps de travail	Ensemble	Temps partiel	Ensemble
Temps complet	87%	Subi	81%
Temps partiel	13%	Choisi	19%

travail puisque **87% de ces jeunes occupent des emplois à temps plein contre 83% l'an passé**.

Pour les 13% occupant un emploi à temps partiel ce temps de travail est « subi » pour 81% d'entre eux.

Situation à septembre 2011		Jeunes diplômés 2010
Sans emploi		42%
En emploi à temps partiel	Subi	5%
	Choisi	1%
En emploi à temps plein		52%

Caractéristiques de la recherche d'emploi réussie

Durée de recherche

Pour les jeunes en emploi à fin septembre 2011, la durée moyenne pour l'obtention de cet emploi a été d'un peu plus de 5 mois soit une durée identique à celle constatée en 2009 et inférieure à celle constatée en 2010 (près de 6 mois).

Mobilité géographique

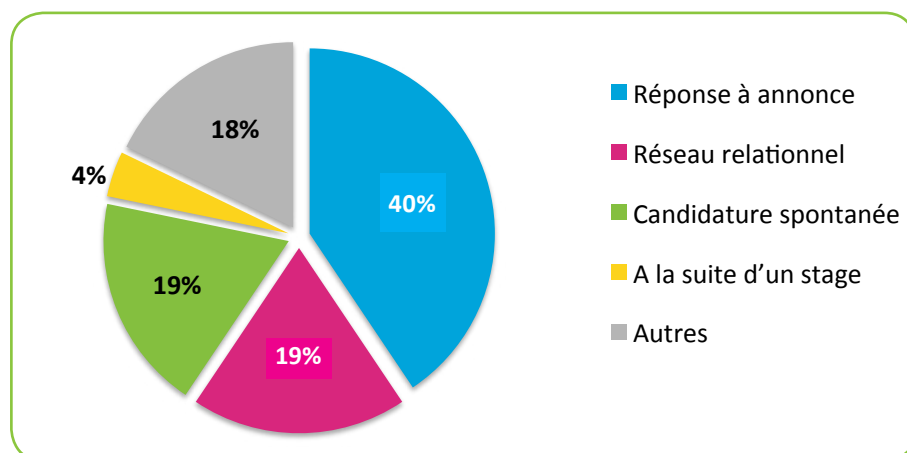
Lieu de travail	Sept 2011	Sept 2010	Sept 2009
Région d'origine	47%	49%	49%
Région des études	22%	20%	21%
Dans une autre région	28%	25%	25%
A l'étranger	3%	5%	4%

La mobilité géographique de ces jeunes a peu évolué ces dernières années.

Elle reste limitée à la région d'origine pour près de la moitié des jeunes. Comme en 2010, 69% des jeunes occupent un emploi dans leur région d'origine ou dans la région de leurs études. Toutefois, la mobilité géographique vers une autre région s'est légèrement améliorée (+3 points).

Moins de la moitié des jeunes diplômés trouvent un emploi dans leur région d'origine.

Mode d'obtention de l'emploi



• La réponse à annonce comme principal mode d'obtention de l'emploi

La réponse à annonce reste le principal mode d'obtention de l'emploi car c'est le principal utilisé par ce public débutant. La mobilisation du réseau relationnel et la candidature spontanée cumulent 38% des réponses. La rubrique « Autres » occulte généralement le réseau relationnel.

Les annonces ayant permis l'embauche sont de sources diverses :

- Offres en ligne des acteurs de l'insertion¹ : 41%,
- Sites Internet emploi marchand : 28%.
- offres diffusées par les établissements universitaires : 7%.
- Offres presse : 2%.

1 AFIJ/APEC/Pôle Emploi/APECITA

Approche de l'égalité professionnelle hommes / femmes

Taux d'accès à l'emploi

	Diplômés 2010 à sept 2011	Diplômés 2009 à sept 2010	Diplômés 2008 à sept 2009
Femmes	58%	54%	56%
Hommes	60%	57%	46%
Ecart	+2	+3	-10
Ensemble	58%	55%	53%

58% des jeunes femmes diplômés en 2010 sont en emploi contre 60% pour les jeunes hommes. Le taux d'accès à l'emploi des hommes est plus élevé que celui des femmes avec un écart qui tend à diminuer. Cette tendance hommes / femmes qui s'était inversée en 2010 par rapport à 2009 semble se poursuivre.

“ Une meilleure insertion professionnelle pour les hommes que pour les femmes. ”

Type de contrats

Nature du contrat	Ensemble	Femmes	Hommes
CDI	34%	30%	43%
CDD ou CTT plus de 6 mois	37%	40%	29%
CDD ou CTT moins de 6 mois	21%	21%	20%
Autres	8%	9%	7%

Le taux d'accès à un CDI est nettement moins élevé pour les femmes (30%) que pour les hommes (43%). Parallèlement, elles accèdent plus que les hommes aux CDD ou CTT de plus de 6 mois.

“ Des disparités dans l'accès aux différents types de contrats. ”

Niveau de responsabilité

Type de poste	Ensemble	Femmes	Hommes
Postes de cadre	23%	20%	29%
Postes d'encadrement	14%	13%	17%
Poste avec évolution	32%	32%	32%
Poste sans évolution	32%	36%	22%

29% des hommes sont cadres contre 20% des femmes. 46% des hommes occupent un poste cadre ou d'encadrement contre 37% des femmes. Parmi les femmes, 32% occupent un poste sans perspective d'évolution alors que ce taux est de seulement 22% chez les hommes.

“ Une inégalité d'accès aux postes de cadre ou d'encadrement. ”

Secteur d'emploi

	Ensemble	Femmes	Hommes
Privé marchand	59%	54%	72%
Economie sociale	14%	16%	10%
Secteur public	27%	31%	18%

Certains secteurs sont plus féminisés que d'autres avec une forte représentation des femmes dans le secteur privé non marchand ou la fonction publique par rapport au secteur privé marchand.

Détail des secteurs privés

	Ensemble	Femmes	Hommes
Services	49%	53%	41%
Commerces	21%	25%	14%
Industrie	26%	20%	38%
BTP	4%	2%	7%

Les femmes sont surreprésentées dans le domaine des services alors que les hommes sont plus nombreux que la moyenne dans l'industrie ou le BTP. Ces éléments sont constants depuis plusieurs années.

Taille de la structure

Effectifs	Ensemble	Femmes	Hommes
Moins de 20	27%	28%	24%
De 20 à 199	32%	32%	33%
Plus de 200	41%	40%	42%
BTP	4%	2%	7%

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à occuper des emplois dans des structures de moins de 20 salariés.

Temps de travail

Temps de travail	Ensemble	Femmes	Hommes
Temps complet	87%	86%	87%
Temps partiel	13%	14%	13%

Contrairement à 2010, l'écart à ce niveau entre hommes et femmes est minime.

Temps partiel	Ensemble	Femmes	Hommes
Subi	81%	84%	75%
Choisi	19%	16%	25%

Pour les 13% occupant un emploi à temps partiel ce temps de travail est « subi » pour 81% d'entre eux. Les emplois à temps partiel sont occupés par des femmes dans 4 cas sur 5. L'emploi à temps partiel résulte plus souvent d'un choix pour les hommes que pour les femmes.

Nature de l'emploi obtenu

Adéquation projet / emploi	Ensemble	Femmes	Hommes
Adéquation	49%	46%	56%
Adéquation moyenne	37%	38%	33%
Inadéquation	14%	15%	11%

46% des femmes occupent un emploi en adéquation avec leur projet contre 56% des hommes.

Emploi d'attente	Diplômés 2010 à sept 2011	Diplômés 2009 à sept 2010	Diplômés 2008 à sept 2009
Femmes	53%	53%	50%
Hommes	44%	41%	40%
Ensemble	50%	49%	53%

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à déclarer occuper un emploi d'attente. Cet écart est plutôt stable depuis 2009.

Les femmes ont tendance à privilégier le fait d'être en emploi à la qualité de l'emploi.

“ Pour les jeunes qui occupent un emploi à temps complet, le salaire brut mensuel moyen est de 1 784€ pour les femmes (21 400 € brut annuel) et de 1 876€ (22 500 € brut annuel) pour les hommes. **”**

Salaire

55% des femmes ont un salaire dépassant les 1 600 € brut contre 65% des hommes.

Un écart apparaît entre les hommes et les femmes tant au niveau du salaire que de la nature du poste (cf. § Responsabilités) même si cet écart s'est réduit par rapport à 2010.

JEUNES SANS EMPLOI À FIN SEPTEMBRE 2011

L'absence d'emploi correspond à des caractéristiques du public :

- Faible temps de recherche
- Absence de projet
- Faible mobilité par rapport à ceux qui accèdent à un emploi.

Emplois occupés depuis la fin des études

68% des jeunes, sans emploi à la date de l'enquête, **ont occupé un emploi à durée déterminée depuis l'obtention de leur diplôme.**

Parmi eux :

- Moins de 3 mois 62%
- De 3 à 6 mois 38%
- Plus de 6 mois 14%

Ils ont occupés le plus souvent un emploi d'attente (60%), correspondant moyennement à leur projet (19%) ou en adéquation pour 20%.

Projet professionnel

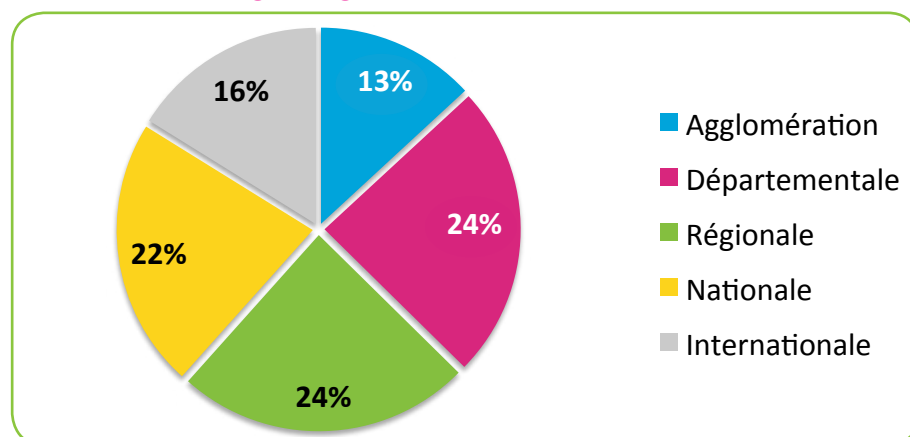
Parmi les jeunes sans emploi, près des trois quart ont un projet précis mais **27% n'ont pas (ou plus) de projet professionnel défini.** Cet élément est stable par rapport aux années précédentes.

Le secteur et la taille de l'entreprise leur importent peu ; ces éléments sont indifférents pour deux tiers des jeunes.

Temps de travail recherché

Les jeunes diplômés recherchent **prioritairement un emploi à temps complet (96%).**

Mobilité géographique



32% des jeunes sans emploi à fin septembre 2011 n'ont occupé aucun emploi depuis l'obtention de leur diplôme.

La mobilité déclarée des jeunes est stable par rapport à 2010. 37% visent l'agglomération ou le département contre 38% en 2010.

Il s'agit ici d'une mobilité déclarée. 37% des jeunes ne sont pas prêts à étendre leurs recherches au-delà de leur département de résidence et 61% au-delà de leur région. Il est important de souligner que la notion de région n'est pas toujours équivalente aux frontières de la région administrative mais plutôt aux départements limitrophes.

Parmi ceux qui souhaitent rester en France, la mobilité s'est restreinte. En revanche, on constate une augmentation de la part des jeunes qui se déclarent mobiles à l'international.

■ Espérances salariales

Les exigences salariales sont comprises pour 65% d'entre eux entre le SMIC et 1 900 € brut mensuel.

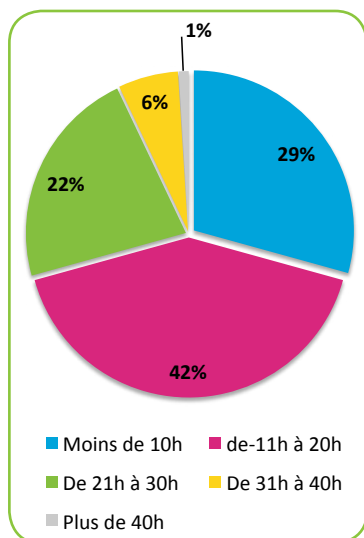
Ils aspirent à un salaire mensuel brut moyen de 1 787 € pour un emploi à temps complet.

■ Mode de recherche d'emploi

Ils utilisent principalement les réponses à annonces et les candidatures spontanées comme méthode de recherche.

Leurs modes de recherche sont les suivants (réponses multiples) :

- Réponse à annonce 95%
- Candidature spontanée 90%
- Réseau relationnel 66%
- Dépôt de CV en ligne 60%
- Passage de concours 20%
- Autres 5%



>> Graphique sur le temps passé par les jeunes sans emploi dans leur recherche

■ Temps de recherche d'emploi

Temps hebdomadaire de recherche d'emploi	Ensemble	Femmes	Hommes
Moins de 10h	29%	28%	34%
de-11h à 20h	42%	41%	42%
De 21h à 30h	22%	24%	17%
De 31h à 40h	6%	6%	5%
Plus de 40h	1%	1%	1%

29% des jeunes n'ayant pas accédé à l'emploi consacrent trop peu de temps (moins de 10 heures par semaine) à leur recherche d'emploi. Les hommes sont plus nombreux que les femmes à consacrer si peu de temps à leur recherche. Cela représente 3 points de plus qu'en 2010. Les jeunes consacrent en moyenne 16 heures par semaine à leur recherche contre 17 heures en 2010.

Difficultés ressenties par les jeunes diplômés

Les difficultés évoquées par les jeunes sont les suivantes (réponses multiples) :

- Absence d'offres 66%
- Absence de réseau relationnel 53%
- Problème de mobilité 45%
- Absence offres qualifiées 25%
- Salaires trop bas 11%

Le salaire n'apparaît pas comme un principal frein à l'accès à l'emploi.

Ressources des jeunes pendant la recherche d'emploi

Durant leur période de recherche, les jeunes disposent principalement des ressources suivantes (réponses multiples) :

- 41% vivent grâce au soutien financier de leurs proches,
- 21% sont bénéficiaires de l'allocation chômage,
- 13% sont bénéficiaires du RSA.

	Sept 2011	Sept 2010
Soutien financier des proches	41%	49%
Allocation chômage	21%	26%
RSA	13%	17%

Ce tableau ne prend pas en compte l'allocation logement dont continuent à bénéficier une part des jeunes diplômés.

Le recours au soutien financier des proches est en recul par rapport à 2010.

Environ, 10% des jeunes restent sans aucune ressource durant leur période de recherche d'emploi

BON À SAVOIR

Ruptures de contrats

11% des jeunes, diplômés en 2010, ont connu une rupture de contrat de travail ou de stage. Ce taux est légèrement plus élevé chez ceux qui n'occupent pas d'emploi à fin septembre 2011 (13% contre 10% pour ceux en emploi).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué paru
le 10 octobre 2011

86% DES JEUNES, DIPLOMÉS EN 2010, ONT OCCUPE UN EMPLOI DANS L'ANNÉE QUI A SUIVI L'OBTENTION DE LEUR DIPLOME MAIS 42% SONT SANS EMPLOI EN SEPTEMBRE 2011

L'AFIJ mène chaque année deux enquêtes, l'une en avril et l'autre en septembre, sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'année précédente. Les premiers résultats de l'enquête « Un an après » menée fin septembre 2011 auprès des jeunes, diplômés en 2010, donnent une image de la situation et permettent de mesurer les évolutions par rapport aux années précédentes.

86% des jeunes, diplômés en 2010, ont occupé un emploi dans l'année qui a suivi l'obtention de leur diplôme mais, « un an après » :

58% des jeunes, diplômés en 2010, sont en emploi en septembre 2011 (55% l'an passé). Parmi eux, 71% sont en emploi durable (CDI OU CDD ou CTT plus de 6 mois) tandis que 29% ont un CDD ou CTT moins de 6 mois

42% des jeunes, diplômés en 2010, sont sans emploi en septembre 2011 (45% l'an passé). Parmi eux, 68% ont occupé un emploi à durée déterminée depuis l'obtention de leur diplôme. Cette première expérience aura été pour 62% d'entre eux de moins de 3 mois, pour 38% de 3 à 6 mois et pour 14% de plus de 6 mois. Ils ont occupés le plus souvent un emploi d'attente (60%), correspondant moyennement à leur projet (19%) ou en adéquation pour 20%. Une part d'entre eux est donc bénéficiaire de l'allocation chômage (à partir de 4 mois travaillés), d'autres du RSA.

La situation des jeunes, diplômés en 2010, s'est améliorée entre avril (43% en emploi) et septembre 2011 (58% en emploi). Le temps joue en faveur de l'accès à l'emploi mais la progression reste lente puisqu'un an en moyenne après l'obtention du diplôme, 42% des jeunes sont sans emploi.

D'une part, les résultats de cette enquête¹ illustrent **une certaine amélioration des parcours d'insertion professionnelle entre les diplômés 2009 et les diplômés 2010**, avec toutefois des inégalités selon les profils (tendance conjoncturelle). Néanmoins, l'entrée dans la vie active apparaît toujours longue.

D'autre part, il confirme la persistance du caractère non linéaire des parcours d'insertion de la majorité des jeunes diplômés qui alternent des périodes d'emploi et des périodes de chômage avant d'accéder à l'emploi stable (élément structurel).

ÉVOLUTION DU TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DES JEUNES DIPLOMÉS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

	JD 2010 à sept 2011	JD 2009 à sept 2010	JD 2008 à sept 2009		JD 2010 à sept 2011	JD 2009 à sept 2010	JD 2008 à sept 2009
En emploi	58%	55%	53%	En emploi durable (CDI ou CDD/CTT ≥ 6 mois)	46%	40%	34,5%
				En CDD ou CTT de moins de 6 mois	12%	15%	18,5%
Sans emploi	42%	45%	47%	Ayant occupé un emploi mais sans emploi au moment de l'enquête	28%	29%	30%
				N'ayant occupé aucun emploi depuis l'obtention de leur diplôme	14%	16%	17%

¹ Enquête réalisée en septembre 2011 auprès d'un échantillon représentatif de 964 inscrits de l'AFIJ diplômés en 2010. L'échantillon est composé de 72% de femmes et de 28% d'hommes. La répartition des jeunes par niveau de diplômes est de : 19% de BTS/DUT, 18% de Licence, 6% des Master 1 / bac+4, 56% de Master 2 / bac+5 et 1% de Docteurs.

QU'EST-CE QUE L'AFIJ ?

L'AFIJ est l'Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés.

Administrée par les mutuelles étudiantes ainsi que les quatre organisations représentatives étudiantes (FAGE, Mét, PDE, UNEF), **l'AFIJ est née en 1994 en se donnant pour objectif celui de faciliter et d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants et des jeunes issus de l'enseignement supérieur, diplômés ou non.**

À ce titre, elle les accompagne tout au long de leur recherche au travers d'actions de terrain, de formations collectives et d'accompagnements individuels notamment dans le cadre d'actions ciblées sur des publics en difficultés.

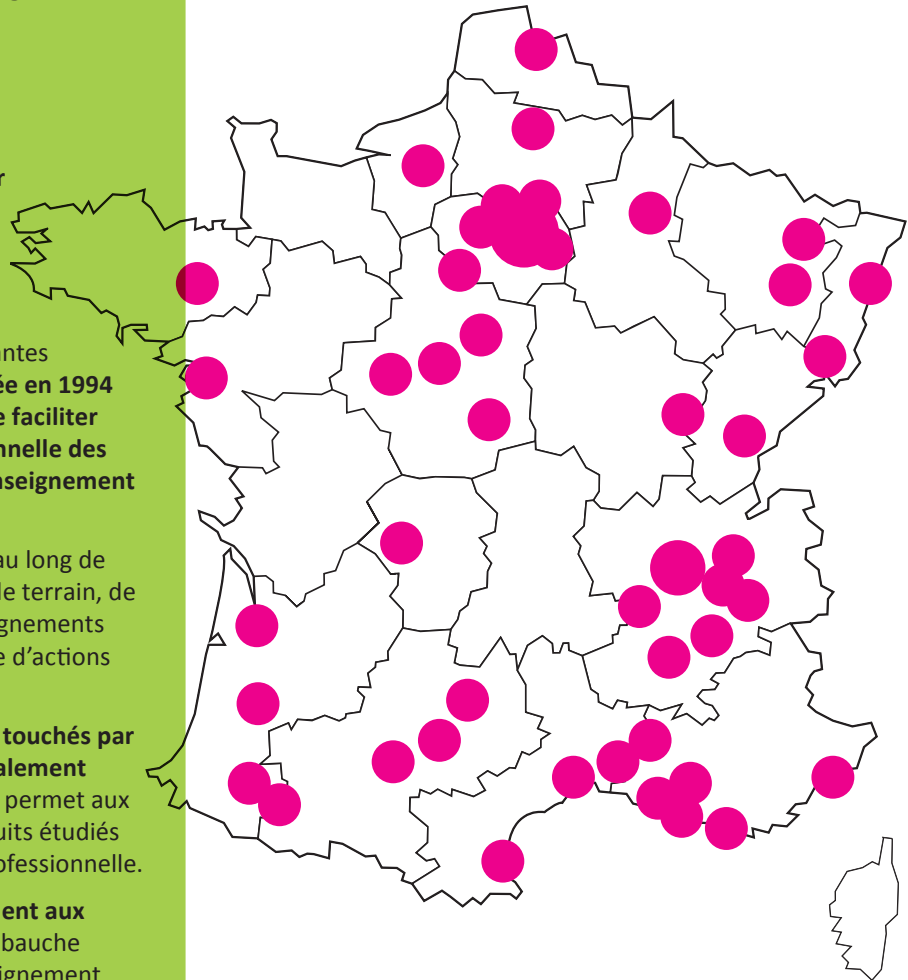
Chaque année, **300 000 jeunes sont touchés par les actions de l'AFIJ. Elle compte également 55 000 inscrits** à la gamme AFIJ+ qui permet aux jeunes d'accéder à des services gratuits étudiés pour les aider dans leur insertion professionnelle.

En parallèle, l'AFIJ s'adresse également aux recruteurs en les sensibilisant à l'embauche des jeunes débutants issus de l'enseignement supérieur.

Véritable intermédiaire entre les jeunes et les recruteurs, l'AFIJ est aujourd'hui reconnue dans son milieu pour son expérience et sa capacité d'initiative et d'expérimentation. En 16 années d'existence, **l'AFIJ a su s'entourer d'un réseau solide composé de 17 500 recruteurs fidélisés et de plus de 1 800 partenaires de terrains**, locaux et nationaux. Elle bénéficie également de financements publics de diverses sources comme le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, de nombreuses collectivités territoriales ou encore des services déconcentrés de l'Etat comme l'ACSE, Pôle Emploi ou l'AGEFIPH.

L'AFIJ, c'est également 1 million de visiteurs annuel sur son site Internet www.afij.org qui propose pas moins de 32 000 offres de premier emploi, de rubriques d'information thématiques ou encore d'un agenda de l'emploi.

Implantée dans une cinquantaine de sites en France, l'AFIJ dispose aujourd'hui d'un rayonnement national qui lui permet d'intervenir au plus près de son public et des institutions.



Carte de France des relais AFIJ

 Pour tout contact au sujet de cette enquête

Daniel LAMAR • Directeur général
lamar@afij.org

AFIJ

Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle
des Jeunes diplômés

10, Impasse Robiquet

75 006 Paris

Tél. 01 53 63 83 10

Fax. 01 53 63 83 19

Email. sec-direction@fij.org

Site web. www.afij.org

Blog actualités. <http://www.afij-actualites.org>



- Suivez également l'AFIJ sur les réseaux sociaux :
- Facebook : <http://www.facebook.com/asso.AFIJ>
 - Twitter : http://twitter.com/Asso_AFIJ